

Canadian Group
Inter-Parliamentary Union



Groupe canadien
Union interparlementaire

**Rapport de la délégation parlementaire canadienne
à la Réunion du Comité directeur du
Groupe des douze plus**

Groupe canadien de l'Union interparlementaire (UIP)

**Londres (Grande-Bretagne)
7 septembre 2007**

Rapport de la délégation parlementaire canadienne à la Réunion du Comité directeur du Groupe des douze plus de l'Union interparlementaire

1. Introduction

L'article 25 des Statuts et Règlements de l'Union interparlementaire (UIP) permet à ses membres de former des groupes géopolitiques. Ceux-ci jouent un rôle important dans le fonctionnement et les activités de l'Union.

À l'heure actuelle, 6 groupes géopolitiques sont reconnus officiellement par l'UIP : le Groupe africain (39 membres), le Groupe Asie-Pacifique (26 membres), le Groupe arabe (15 membres), le Groupe Eurasie (7 membres), le Groupe latino-américain (19 membres) et le Groupe des Douze Plus (44 membres). Chacun détermine les méthodes de travail qui conviennent le mieux à sa participation aux activités de l'Union et fait connaître au Secrétariat sa composition, le nom des membres de son bureau et ses règles de procédure.

Le Canada fait partie du Groupe des Douze Plus et du Groupe Asie-Pacifique. Comme il fait partie de plus d'un groupe, il présente des candidatures aux postes vacants au sein de l'Union par l'entremise du Groupe des Douze Plus.

2. Contexte du Groupe des Douze Plus

Le Groupe des Douze Plus a été formé en 1974 (en tant que Groupe des Neuf Plus) par les membres de l'UIP de la Communauté européenne. Il a pour but de coordonner l'action et les politiques de ses membres et, si possible, d'arriver à des positions communes sur les questions intéressant l'UIP. Le qualificatif « Plus » visait à indiquer l'ouverture du Groupe aux nouveaux membres de la CE ainsi qu'à d'autres pays de même opinion, comme le Canada, les États-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Le Groupe compte aujourd'hui 44 membres, dont des pays de l'Europe centrale et de l'Est.¹

Le Groupe des Douze Plus tient des réunions régulières pendant les assemblées du printemps et de l'automne de l'UIP. Ces réunions fournissent à ses membres une tribune pour discuter du fonctionnement de l'assemblée et des réunions connexes, ainsi que de questions administratives et de fond importantes pour les activités futures de l'Union.

Le président du Groupe des Douze Plus est élu pour un mandat de deux ans. Il est conseillé par un comité directeur composé de représentants de sept à neuf pays membres qui se réunissent normalement au cours des semaines précédant l'assemblée de l'UIP. Le comité directeur nomme un vice président parmi ses membres, par consensus.

Selon les *Lignes directrices du Groupe des Douze Plus*, le Comité directeur comprend : les deux plus récents prédécesseurs du président en exercice (à condition d'être encore membres de leur délégation nationale); les membres du Groupe qui siègent au Comité

¹ Voir <http://www.ipu.org/strct-f/geopol.htm> pour la composition des groupes géopolitiques de l'UIP.

exécutif; d'autres membres invités par le président en raison de leurs capacités ou de leur mérite particuliers et qui pourraient apporter un appoint bénéfique aux activités du Groupe dans son ensemble.

3. Réunion du Comité directeur du groupe des Douze Plus

Onze parlementaires de sept pays ont participé à la réunion du Comité directeur du 7 septembre 2007. Les pays représentés étaient le Canada, la Finlande, la France, la Norvège, la Grande-Bretagne et la Belgique.

Le parlementaire canadien présent était le sénateur Donald H. Oliver, Q.C., du Sénat du Canada.

L'ordre du jour de la réunion comprenait les sujets et questions devant être examinés par le Groupe des Douze Plus à la 116^e Assemblée de l'UIP à Genève, du 8 au 10 octobre 2007. La réunion devait débattre de ces questions et faire des recommandations à leur égard. L'annexe jointe résume les décisions prises par le Comité directeur à la réunion de Londres.

4. Conclusion

L'UIP est un forum d'échanges parlementaires mondiaux qui œuvre en faveur de la paix et de la coopération entre les peuples et travaille à l'établissement de la démocratie représentative sur des bases solides. Ces dernières années, l'Union a renforcé son rôle comme organisme privilégié au sein duquel les parlementaires peuvent promouvoir et débattre des dossiers d'importance mondiale pour la société civile.

La réunion du Comité directeur du Groupe des Douze Plus a été constructive. Les participants ont bien débattu des questions et pris des décisions sur les sujets importants pour le Groupe et pertinents pour la structure, le fonctionnement et la composition de l'UIP.

Respectueusement soumis,

L'honorable Donald H. Oliver, c.r., sénateur
Président, Groupe canadien de l'UIP

ANNEXE
Compte rendu de la réunion du Comité Directeur des 12+ Vendredi 07
septembre 2007 de 9h30 à 13h
Chambre des Communes, Londres



*Group of the Twelve Plus
in the Inter-Parliamentary Union*

*Groupe des Douze Plus
à l'Union interparlementaire*

Participation

John Austin (Président du 12+), Geert Versnick (Belgique), Senator Donald Oliver (Canada), Katri Komi (Finlande), Senator Robert Del Picchia (France), Rudy Salles (France), Karine Peterson (Lettonie), Milan Cvikl (Slovénie), Brigitte Gadiant (Suisse), Rt Hon Ann Clwyd (Royaume-Uni), Nigel Evans (Royaume-Uni)

Présents

Marc De Rouck (Belgique), Joseph Jackson (Canada), Vesa-Pekka Kangaskorpi (Finlande), Bertrand de Cordovez (France), Sandra Paura (Lettonie), Tanja Pandev (Slovénie), Penny Vagg (Royaume-Uni), Kenneth Courtenay (Secrétaire du 12+), Dominique Rees (Secrétariat du 12+), Francesca Ingham (Secrétariat du 12+), Sue Griffiths (Secrétariat du 12+)

Excusés

Elsa Papadimitriou (Grèce)

1. Introduction

Le **Président** souhaite la bienvenue aux participants, et plus particulièrement à **Karine Petersone (Létonie)** et **Milan Cvikl (Slovénie)** qui assistent pour la première fois à la réunion du Comité Directeur. Il exprime sa satisfaction de voir que les Balkans et les Pays d'Europe Centrale et Orientale sont désormais représentés, la représentation des pays d'Europe Centrale & Orientale devant être assurée par rotation entre les membres **Elsa Papadimitriou (Grèce)** a fait savoir qu'elle ne pourrait pas assister à la réunion du fait des élections qui doivent avoir lieu en Grèce le 16 septembre.

Le **Président** observe que certains documents ne sont disponibles qu'en version anglaise car la version française n'a pas encore été adressée par Genève.

2. Adoption de l'Ordre du Jour

L'ordre du Jour est adopté

3. Compte Rendu de la Réunion du Comité Directeur des 12+ tenue à Londres le vendredi 30 mars 2007

Le Compte Rendu est adopté sans commentaire particulier.

4. Questions découlant du Compte Rendu de la dernière réunion du Comité Directeur

Toutes les questions qui découlent du compte-rendu de la dernière réunion du Comité Directeur feront l'objet de points spécifiques de l'ordre du jour.

Questions découlant de la 116e Assemblée de Bali

5. Les points d'urgence

Le Président rappelle les difficultés rencontrées à Bali en regard de la procédure à suivre pour les points d'urgence. Le manque de précision des règles applicables s'est trouvé aggravé encore par l'absence de M. Casini, Président de l'UIP, et l'incapacité du Secrétaire Général à prendre une décision claire. En conséquence, l'Assemblée de l'UIP s'est retrouvée aux mains du Président du Parlement hôte. Les membres ont reçu copie de l'échange de correspondance entre le Président et M. Casini, où s'expriment les inquiétudes du Groupe des 12+. Les propositions visant à modifier nos statuts pour clarifier les règles en matière de points d'urgence seront traitées au point 6.

Ann Clwyd (Royaume Uni) indique aux Membres qu'à la demande de la délégation britannique, elle a elle aussi correspondu avec le Président Casini sur ce sujet mais qu'elle a trouvé sa réponse décevante. Il s'est avéré impossible de rencontrer le Président Casini en dehors de Rome.

Le Président explique qu'Anders Johnsson, Secrétaire Général de l'UIP, a convenu de rencontrer le Groupe des 12+ à Genève ce qui permettra aux Membres d'exprimer leurs préoccupations.

Questions UIP

6. Réforme de l'UIP/Format de la 117e Assemblée de l'UIP/Evaluation de l'essai

Il a été remis aux Membres un calendrier et un projet de programme pour la nouvelle Commission de l'UIP sur les Affaires Nations Unies (UNC/1/A.1). Le Président demande à Geert Versnick (Belgique) de présenter son rapport sur la réunion du Groupe Consultatif de la Commission sur les Affaires Nations Unies.

Geert Versnick (Belgique) explique qu'un rapport sur cette réunion a été préparé par M. Finn Martin Vallersnes (Norvège) (UNC/1/R.1). Le Groupe comprenait quatre Membres des 12+. Ce Groupe avait présenté des propositions pour le programme de la Commission ONU et lui a demandé de rédiger un document d'orientation sur l'avenir des relations entre l'UIP, les Nations Unies et les parlements nationaux qui serait distribué la semaine suivante. Le papier affirmerait essentiellement que les parlements nationaux devraient, dans leurs activités quotidiennes, accroître leur engagement en regard des questions relatives aux Nations Unies, et mettre l'accent sur le rôle de l'UIP, comme le véhicule international permettant de rapprocher l'ONU et les parlements nationaux.

Il attire l'attention des Membres sur les paragraphes 27 et 28 du rapport sur le programme de travail proposé. Pour la première réunion de la Commission, le 8 octobre, le Groupe Consultatif a suggéré qu'on discute le rôle des parlements en ce qui concerne les Objectifs de Développement du Millénaire, la consolidation de la Paix et le soixantième anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. L'idée d'un prix annuel a également été avancée. Kofi Annan ancien Secrétaire Général de l'ONU pourrait en être le premier bénéficiaire pour avoir œuvré à rapprocher l'UIP et l'ONU. L'UIP souffre souvent de l'indifférence des médias, et ce prix permettrait de lui attirer un peu de publicité. Lors de la réunion d'octobre, la principale décision de la Commission consistera à adopter un programme de travail basé sur le rapport. Il a également été convenu que le Groupe Consultatif pourrait faire office de comité de rédaction pour les résolutions de la Commission.

Le Président note que la Commission sur les Affaires des Nations Unies fonctionnera à titre expérimental lors de la 117e Assemblée à Genève. La délégation du Royaume Uni pense qu'il serait souhaitable de constituer un petit groupe de travail pour le suivi et l'évaluation de cette expérience. Elle espère que le Groupe des 12+ soutiendra cette proposition.

Katri Komi (Finlande) s'inquiète du budget de la Commission particulièrement s'il est envisagé de faire des voyages d'étude sur le terrain. Le coût sera-t-il couvert par le budget de l'UIP ou par les parlements nationaux? De quel mandat jouira cette commission pour représenter l'UIP ou demander des informations sur les opérations de l'ONU?

Robert Del Picchia (France) déclare que les parlements nationaux ne s'intéressent pas suffisamment à l'ONU. Ils lui fournissent son budget mais ne se préoccupent pas de savoir à quoi sont consacrés ces fonds.

Rudy Salles (France) présente les amendements qui ont été soumis sur la réforme de l'UIP. Le premier fait obligation aux parlementaires de soumettre un rapport à leur parlement national avec copie au Secrétariat Général de l'UIP dans les six semaines à compter de la clôture de chaque Assemblée. Le sous-amendement Suisse clarifie le fait que toute exigence de rapport se doit d'être conforme à la législation nationale et que le processus doit être le plus rapide possible. M. Salles exprime des réserves quant à la nécessité d'adresser copie au Secrétariat Général mais est globalement favorable à la proposition principale.

Les trois amendements suivant ont trait à la Présidence de l'UIP. Le premier amendement suggère de prolonger le mandat de trois à quatre ans. M. Salles a rappelé que les 12+ s'étaient toujours opposés, à l'initiative de la délégation belge, à cette extension et a recommandé en conséquence que le groupe se prononce contre l'amendement. Les deux autres amendements sont acceptables et prévoient que le Président devienne le leader politique de l'UIP, fasse mieux connaître cette organisation et soit assisté dans sa tâche par six Vice Présidents issus de différents groupements géopolitiques, suivant la recommandation du Groupe des 12+.

Le premier amendement aux Règlements de l'Assemblée prévoit que les rapporteurs pourront produire des rapports multiples sur un thème donné. M. Salles n'y voit pas d'objection mais estime quant à lui qu'un ou deux rapports seront sans doute suffisants. Le second amendement porte sur la date de clôture pour la soumission d'amendements. Il s'est déclaré favorable à une mesure qui reprenait une proposition des 12+.

Le dernier amendement, proposé par l'Uruguay en réponse aux difficultés rencontrées à Bali avec les points d'urgence, suggère que toute proposition de point d'urgence devrait s'accompagner d'une note explicative précisant la nature de l'urgence en question. Dans le sous-amendement proposé par le Royaume Uni il est proposé de faire de cette suggestion une obligation, ce que M. Salles soutient. L'amendement prévoit également que toute résolution rejetée ou retirée ne pourra pas être réintroduite. Le libellé de l'amendement est compliqué et ne peut pas couvrir toutes les situations, mais M. Salles estime qu'il doit être soutenu. Il soutient également la proposition visant à ce que le Groupe des 12+ analyse le format expérimental de l'Assemblée de Genève par le truchement d'un groupe de travail.

Donald Oliver (Canada) note qu'au paragraphe 25 du rapport de M. Vallersnes il est dit que la nouvelle Commission Nations Unies "pourrait contribuer utilement à assurer que les Commissions Permanentes de l'UIP reflètent fidèlement le programme actuel de l'ONU". Cela ne lui paraît pas souhaitable.

Ann Clwyd (Royaume Uni) déclare que l'UIP doit réformer ses propres structures. L'organisation prétend défendre les droits de l'Homme mais ne donne pas à la Commission sur les Droits de l'Homme des Parlementaires dont elle avait assuré la présidence les moyens nécessaires pour faire correctement son travail. La proposition concernant la nomination d'un Trésorier (pour l'UIP) n'a

pas été discutée. Il faut que l'UIP examine scrupuleusement son propre budget. Le format du débat général doit également être réformé. Elle s'interroge sur le bien fondé d'accorder un prix à l'ancien Secrétaire Général de l'ONU qui s'est attiré de nombreuses critiques durant son mandat. Il ne lui paraît pas avisé que l'UIP s'associe de trop près à l'ONU.

Karine Petersone (Lettonie) n'est pas certaine qu'une commission soit la structure la plus apte à suivre les activités de l'ONU. Il existe des organismes de parlementaires déjà mandatés pour le faire. L'ONU est une organisation gouvernementale et doit être contrôlée par des sous-commissions parlementaires. L'idée d'un examen scrupuleux du budget est excellente mais dispose-t-on de ressources suffisantes pour faire correctement ce travail?

Brigitta Gadiant (Confédération Helvétique) estime que les commissions de l'UIP qui existent déjà sont suffisantes pour une coopération accrue avec l'ONU, mais il y a dans l'UIP une majorité favorable à cette Commission et le groupe doit donc coopérer. Après la prochaine Assemblée, il faudra réexaminer ce format expérimental.

Milan Cvikl (Slovénie) veut savoir s'il existe des partenariats stratégiques avec des institutions multilatérales autres que l'ONU, comme par exemple l'OIT, la Banque Mondiale et le FMI. Il craint que les programmes dits 'expérimentaux' ne deviennent permanents sans plus de considération. Il lui semble que l'idée de décerner un prix à l'ancien Secrétaire Général de l'ONU reviendrait à assujettir l'UIP à l'ONU. Quant aux amendements proposés, il serait souhaitable d'expliquer plus en détail pourquoi il est suggéré de faire du Président de l'UIP le leader politique de l'organisation.

Le Président remercie les Membres pour un débat intéressant et leur rappelle que la Banque Mondiale a créé son propre Forum des Parlementaires, avec lequel l'UIP cherche à entrer en dialogue. Les discussions se poursuivent avec l'OIT et l'OMC. Le programme de réforme est impulsé par le Groupe des 12+. Le groupe n'a pas encore atteint tous ses objectifs ; ainsi par exemple, il est clair que le Débat Général n'est plus qu'une série de péroraisons et qu'il faut que cela change. L'UIP a été conçue pour encourager le dialogue et se focalise parfois trop sur la production de résolutions. Les débats en panels à cet égard sont un succès. Ayant présidé le Groupe de Travail sur la Contribution des Membres, il sait qu'il n'y a chez les Membres aucun enthousiasme pour voir leur niveau de contribution augmenter. Néanmoins, il existe un problème en matière de ressources. Ainsi par exemple, l'augmentation de ressources accordée à la Commission sur les Droits de l'Homme des Parlementaires n'est toujours pas entrée en vigueur. Il faut trouver d'autres sources de financement. Il se déclare sceptique quant à l'idée d'accorder un prix de l'UIP. C'est en faisant quelque chose de notable que l'UIP peut s'attirer de la publicité. Au parlement britannique il y a ainsi un débat annuel sur l'UIP qui permet de mieux faire connaître l'organisation.

Les réformes ne sont pas gravées dans le marbre et seront adoptées à titre expérimental pour une Assemblée seulement. Il faut mettre en place un petit

groupe de travail pour suivre de près l'expérience et en faire rapport. C'est le groupe des 12+ qui va devoir s'en charger puisqu'aucun autre groupement géopolitique ne semble avoir manifesté d'intérêt. Il ne lui paraît pas réaliste d'imaginer qu'une commission ONU tenant deux sessions par an sera à même d'examiner en détail les finances de l'ONU. Pour discuter d'autres questions générales relatives à l'ONU, on pourrait se servir d'autres structures, comme par exemple les Commissions Permanentes. Il est regrettable que la suggestion d'un Trésorier de l'UIP proposée par le groupe des 12+ n'ait pas été retenue, mais il est possible qu'entre les Assemblées les 6 Vice-présidents puissent se rencontrer pour discuter du budget. C'est une tâche difficile pour le Comité Exécutif qui ne se réunit que deux fois par an. Il faut continuer à faire valoir la proposition d'un Trésorier. **Le Président** passe ensuite aux propositions d'amendements à apporter aux statuts.

Le comité convient de soutenir l'amendement de l'Article 7 en CL/181/15-P.1 avec le sous-amendement suisse. Le Président s'engage à clarifier le point de savoir si les rapports des délégués devront ou non être traduits dans les langues de l'UIP, mais déclare qu'il est contre l'idée de demander aux parlements nationaux d'assumer ces frais.

Le comité convient de ne pas soutenir l'amendement visant à prolonger le mandat de Président de l'UIP de trois à quatre ans. Le comité convient également d'obtenir confirmation de ce que, si l'amendement visant à prolonger le mandat du Président de l'UIP était accepté, le mandat du Président actuel ne serait pas affecté

Le Président pense que la suggestion de 6 Vice-présidents permettra de considérer plus en détail des questions internes de l'UIP telles que le budget, mais aussi les politiques et programmes de l'UIP. Actuellement c'est souvent le Secrétaire Général qui s'en charge, sans contribution des Membres. La proposition d'un Trésorier n'a pas été rejetée de manière explicite et les Membres doivent continuer à en faire état. Dans l'hypothèse où cet amendement serait accepté, il faudra charger le Comité Exécutif de définir les attributions de la fonction de Vice-président. La délégation du **Royaume Uni** se déclare inquiète de voir que le Secrétaire Général a cherché du financement auprès des gouvernements nationaux (pour le programme Promouvoir la Paix, la Démocratie et la Gouvernance mondiale) sans informer les délégations à l'UIP des pays en question.

Le Comité Directeur convient de soutenir l'amendement concernant les Vice-présidents et de demander au Comité exécutif de rédiger la liste des attributions correspondant à cette fonction. Le Comité Directeur convient en outre de soutenir les amendements portant sur les Règles de fonctionnement de l'Assemblée et des Commissions permanentes, tout comme l'amendement proposé par l'Uruguay sur les points d'urgence avec le sous-amendement du Royaume Uni. Geert Versnick (Belgique) a toutefois précisé que l'amendement et le sous-amendement, n'abordaient pas la question d'un éventuel conflit entre le Président de l'UIP et le Président de l'Assemblée en ce qui concerne l'interprétation des Statuts et des règles.

Le Comité convient de recommander aux 12+ de mettre en place un groupe de travail pour examiner le fonctionnement du programme de réforme à l'Assemblée de Genève.

7. Préparation de la 117e Assemblée de l'UIP à Genève

a. Rapports et Discussions en panel des Commissions Permanentes

Le Président informe les Membres que la date limite pour la soumission des rapports est passée. On pourra faire ses observations sur le processus à Genève. Trois Membres du groupe des 12+ font office de rapporteurs dans les Commissions Permanentes :

Commission I : Paix et Sécurité internationale : Le rôle des parlementaires pour trouver l'équilibre entre sécurité nationale, sécurité et libertés individuelles, tout en évitant de porter atteinte à la démocratie : Lord Morris of Aberavon (Royaume Uni)

Commission II : Développement durable, Finance et Echanges commerciaux: Surveillance par les parlementaires des politiques gouvernementales en matière d'aide aux pays étrangers : M. F.-X. De Donnea (Belgique)

Commission III : Démocratie et Droits de l'Homme : les travailleurs immigrés, le trafic des êtres humains, la xénophobie et les droits de l'homme : M. A. Dismore (Royaume Uni)

b. Point d'urgence

Le Président annonce aux Membres que le Royaume Uni souhaite proposer un point d'urgence sur les changements climatiques. Un projet a été distribué. Aucun autre point d'urgence n'a été soumis jusque là par aucune autre délégation.

Ann Clwyd (Royaume Uni) explique que cette résolution vient au moment où des pertes de vie humaine récentes sont attribuables aux conditions climatiques extrêmes. 2007 s'est révélée une année pivot pour les négociations en matière de changements climatiques, avec la réunion à Bali en fin d'année. Le Panel Intergouvernemental doit publier son rapport définitif en novembre. Les parlementaires doivent faire en sorte de fixer des objectifs ambitieux aux débats de Bali. Une résolution de l'UIP en octobre exprimerait très clairement le message suivant lequel, pour les parlementaires, il est urgent d'agir. Ce serait aussi un message de solidarité adressé aux pays où les changements climatiques sont cause de pertes humaines et financières.

Le comité convient de soumettre le projet de résolution aux 12+ pour solliciter leur soutien.

c. Sujets proposes et rapporteurs pour les assemblées futures

Le Président indique aux Membres que, si le format de la Deuxième Assemblée est repris dans le format de la prochaine réunion à Genève, les sujets de la 120^e Assemblée de l'UIP devront être décidés au Cap. Il demande aux Membres d'y réfléchir.

8. Postes à pourvoir

La liste des postes à pourvoir lors de la 117e Assemblée a été distribuée (A/117/Inf.2). Le Président indique aux Membres que son propre mandat au sein du Comité Exécutif prendra fin à Genève et que les nominations sont acceptées jusqu'à l'Assemblée de Genève.

Donald Oliver (Canada) annonce que le groupe canadien lui a demandé de postuler pour le Comité Exécutif et qu'il enverra son dossier de candidature la semaine suivante.

Robert Del Picchia (France) pense que lors de sa prochaine réunion, le groupe français lui demandera sans doute de se porter candidat.

Le Président note qu'il y a deux nominations au Comité Exécutif. Il y a également un poste de titulaire à pourvoir au Comité Moyen Orient. C'est actuellement la Guinée qui occupe ce poste, mais il n'est pas réservé à un groupe géopolitique particulier.

Nigel Evans (Royaume Uni) propose Ann Clwyd comme membre titulaire au Comité Moyen Orient. Tout le monde sait qu'elle connaît bien la région et c'est une personnalité respectée. Le Président fait remarquer aux Membres que comme Ann Clwyd est actuellement membre suppléant dans ce Comité, il y aura un poste vacant si elle est élue. **Le comité convient de recommander la candidature d'Ann Clwyd au groupe des 12+ pour le poste de membre titulaire au sein du Comité Moyen-Orient..**

Rudy Salles (France) explique au Comité qu'il ne pourra pas poursuivre dans sa fonction de suppléant au sein du Comité car il ne fera pas partie de la délégation à l'UIP pour les deux années à venir. Il y aura donc un autre poste de suppléant à pourvoir.

Geert Versnick (Belgique) déclare que Francois-Xavier Donnea pourrait être intéressé par le poste de Membre suppléant au Comité. **Le Président** pense que cette candidature attirera un fort soutien.

Le comité convient de soutenir la candidature de M. Fuchtel d'Allemagne au poste de Commissaire aux comptes interne.

9. Budget

Le Président annonce qu'on a reçu la veille le budget de l'UIP pour cette année, intitulé *Transparent* et écologique. Ce budget comporte un engagement à compenser son empreinte carbone. Les Membres doivent adresser leurs commentaires au secrétariat du Comité Directeur des 12+ qui en assurera la collation pour permettre aux Membres une discussion approfondie lors de l'Assemblée de Genève.

Donald Oliver (Canada) note que le budget demande davantage d'argent aux parlements membres. Il demande au Président d'estimer jusqu'où l'on peut, selon lui, continuer à lever des fonds de cette manière.

Le Président répète qu'à son avis, il n'y a chez les Membres aucun enthousiasme à voir leurs cotisations augmenter. L'équilibre a été modifié si bien que les contributions sont plus équitables entre les grands pays, et également entre les pays riches et les pays pauvres. Les nouvelles échelles seraient introduites de manière progressive. Les contributions sont calculées suivant la formule des Nations Unies et sont revues tous les trois ans. Comme les Etats-Unis ne sont pas membres de l'organisation, certains pays payent beaucoup plus qu'aux termes du modèle ONU et ne sont pas prêts à continuer sur cette base. Même si l'on adoptait une résolution visant à augmenter les cotisations, les parlements nationaux ne dégageraient pas les fonds.

Nigel Evans (Royaume Uni) observe que le budget prévoit des augmentations bien supérieures au taux d'inflation, ce qui semble difficile à justifier.

Robert Del Picchia (France) annonce que le parlement français a déjà décidé de refuser toute augmentation de cotisations. Ils ne pourront donc pas payer davantage même si la délégation souhaitait pouvoir le faire.

Milan Cviki (Slovénie) demande comment l'on peut amender ou rejeter le budget. Il trouve extraordinaire que le budget prévoie une augmentation de 24% pour les frais de voyage du Président de l'UIP. Les raisons de ces changements méritent des explications plus approfondies, particulièrement dans la section où il est question de la promotion of démocratie.

Ann Clwyd (Royaume Uni) se réfère au paragraphe 39 du budget. On y souligne l'importance des droits de l'homme, pourtant on en réduit le budget.

Rudy Salles (France) déclare que les Membres doivent se montrer fermes face à des suggestions d'augmentation de leurs cotisations. Tous les parlements nationaux procèdent à des gels ou à des réductions budgétaires, pas à des augmentations. Le taux d'inflation est bas. Il faut dès maintenant redresser la barre car cette tendance est dangereuse.

Le Président dit au comité que le budget n'a pas encore été soumis au Comité Exécutif. Les Membres ont le temps de l'étudier en détail et de faire connaître leurs préoccupations. Les commentaires adressés au secrétariat du Comité Directeur des 12+ seront diffusés aux autres Membres et au Comité Exécutif. Ces questions pourront être reprises avec Anders Johnsson et John Piper à Genève.

10. Adhésion à l'UIP

Le Président se réfère au rapport sur l'Adhésion à l'UIP qui a été distribué (EX/249/5-R.1). La République Démocratique du Congo et la Guinée risquent d'être suspendues pour n'avoir pas acquitté leurs cotisations.

Ann Clwyd (Royaume Uni) souhaite savoir où en sont les invitations faites à l'Iraq, au Lesotho et au Timor-Leste. Sur la base de conversations qu'elle a eues avec des parlementaires d'Iraq et de Timor-Leste il est clair qu'ils souhaitent vivement adhérer à notre organisation ; Pourquoi n'est-ce pas chose faite? Le rapport devrait aussi fournir aux Membres des informations sur les progrès

réalisés quant à l'organisation d'un autre vote sur l'adhésion éventuelle des Etats-Unis.

Le Président indique qu'il soulèvera la question lors du Comité Exécutif et demande au Secrétariat de préparer une note sur le sujet.

Katri Komi (Finlande) demande si des progrès ont été réalisés sur la question de l'adhésion palestinienne

Le Président répond qu'il a été demandé au Président Casini d'étudier la question et de faire un rapport lors de la prochaine session du Comité Exécutif. Le principal problème vient de ce que la Palestine n'est pas un état reconnu par le droit international, et donc aux termes des statuts de l'UIP, ne satisfait pas les critères d'adhésion. En outre, l'identité de l'organe parlementaire palestinien détenteur de la légitimité fait l'objet d'un débat. S'agit-il du Conseil législatif (qui a été effectivement élu) ou du Conseil National (qui tient compte de la diaspora)?

11. Réunions spécialisées de l'UIP qui se sont tenues depuis la 116e Assemblée à Bali

Le comité prend note d'une liste de réunions qui se sont tenues depuis la 116e Assemblée.

12. autres questions relatives à l'UIP

a. OIT

Le Président a reçu une lettre du Secrétaire Général concernant une conférence avec l'OIT en novembre. Il a donné une réponse positive, mais le nom des Membres qui y assisteront n'a pas encore été confirmé. Pour la délégation britannique, c'est Mick Clapham MP qui a été nommé, et les Membres ont informé le groupe de la participation d'un délégué Suédois/Norvégien et d'un délégué d'Europe Centrale.

b. Nomination du Président et du Secrétaire Général

Le Président demande aux Membres de penser à l'élection du nouveau Président de l'UIP qui aura lieu d'ici un an. Il souhaiterait qu'un parlementaire d'Afrique ou d'Eurasie se porte candidat, l'Eurasie n'ayant jusque là jamais fourni de Président. D'autres possibilités pourront être envisagées à Genève.

Katri Komi (Finlande) croit savoir que Theo-Ben Gurirab, Président du parlement de Namibie, a fait acte de candidature.

Le Président note que le mandat du Secrétaire Général se termine fin 2010. Il faut donc qu'à la mi 2009 au plus tard on ait terminé la première ébauche du profil du candidat recherché et de ses attributions. Cette tâche pourrait être confiée aux six nouveaux Vice-présidents.

c. Fax du Bundestag allemande sur 'l'Année Internationale de l'Assainissement'

Le Président se réfère à une lettre, qui figure dans le dossier des membres, qui lui a été envoyée par le Dr Eid du Bundestag allemand, et dans laquelle il est question de 'l'Année Internationale de l'assainissement. L'assainissement est aussi important que l'eau potable, et les maladies qui ont pour vecteur l'eau sale provoquent davantage de morts que le SIDA et les guerres réunis. Il lui paraît donc important d'y participer, peut-être en organisant un débat avec panel.

Le comité convient que le Président écrive à cet effet à Anders Johnsson et que la question figure à l'ordre du jour des 12+ à Genève.

d. Futures Réunions Inter-parlementaires

Le Président se réfère à la liste des Réunions inter-parlementaires futures figurant dans le dossier des Membres.

Donald Oliver (Canada) déclare que le Canada souhaiterait accueillir l'Assemblée de 2010, mais que la Clause 5 de l'Accord Standard qui régit les Assemblées de l'UIP, selon laquelle le pays hôte doit garantir à l'avance un visa à tous les délégués, constitue une pierre d'achoppement. Il a eu un échange de correspondance avec le Secrétaire Général sur cette question. Le problème réside dans l'interdiction de voyages internationaux qui pèse sur certaines personnes, et à laquelle nous devons nous plier. Le Canada – tout comme la plupart des pays occidentaux - ne saurait accorder de garantie globale. Le Canada n'est pas prêt à financer une offre si ce problème n'est pas résolu. Selon

Anders Johnsson un Laisser-Passer ministériel pourrait constituer une solution, mais ces documents sont rarement utilisés. Donald Oliver demande aux membres du Comité Exécutif de faire pression sur le Secrétaire Général en vue d'une solution lors de la prochaine réunion.

Le Président informe les Membres qu'au sein du Comité Exécutif on est opposé à l'idée de revenir sur la Clause 5. Les Membres des pays de L'UE sont signataires d'un accord qui les empêche de garantir des visas aux personnes à qui interdiction est faite de voyager. Même en dehors de cela, dans le contexte du terrorisme après le 11 septembre, peu de pays développés sont prêts à accorder des visas en bloc à des personnes non identifiées. Le Président est d'avis qu'une consultation détaillée sera nécessaire avant de pouvoir apporter un quelconque changement à l'accord standard.

Milan Cvikl (Slovénie) déclare que la Slovénie va bientôt signer l'accord de Schengen. Des structures modernes de ce type ne peuvent pas coexister avec la Clause 5, qui est obsolète. L'UE ne se limite plus aujourd'hui aux seuls pays occidentaux, et il n'est pas logique que désormais les Assemblées de l'UIP ne puissent plus se tenir dans bien des régions du monde.

e. Programme du Comité Exécutif

Le Président se réfère au programme du Comité Exécutif qui se tiendra à Genève

Milan Cvikl (Slovénie) demande si le projet de programme de travail a été convenu avant le projet de budget.

Le Président explique que normalement c'est le Secrétaire Général qui présente le budget, et que les contributions des Membres du Comité Exécutif sont limitées.

Milan Cvikl (Slovénie) est d'avis qu'il faudrait adopter le programme de travail lors de la réunion de printemps, et que c'est ensuite, lors de la réunion d'automne qu'on devrait adopter le budget. Cette approche est beaucoup plus logique. Il est étrange d'adopter le budget avant le programme de travail.

Le comité convient que le Président écrira au Secrétaire Général pour lui faire cette proposition, avec copie au Comité Exécutif.

Affaires concernant les12+

Programme des activités et calendrier des réunions du Groupe lors de la 117e Assemblée à Genève

Le programme d'activités et le calendrier des réunions pour la 117e Assemblée de l'UIP à Genève ont été distribués. Une rencontre avec le Secrétaire Général est prévue, de même qu'un rapport de M. Vallersnes.

14. Membres

Le Président a écrit à la Serbie et au Monténégro pour leur demander s'ils souhaitaient rejoindre les 12+ en tant que pays distincts. Il n'a toujours pas reçu de réponse. Il serait reconnaissant à tout Membre ayant des liens avec ces pays de lui fournir les coordonnées de contacts potentiels.

Milan Cviki (Slovénie) souhaite voir copie de cette correspondance et propose de prendre contact avec les nouvelles autorités de la Serbie et le Monténégro.

15. Questions financières

Le Président fait état de la bonne santé des comptes des 12+. Aucune augmentation des cotisations ne sera nécessaire. Un rapport plus détaillé sera fourni à Genève.

16. Date de la prochaine réunion

Le Président propose la date du 7 mars 2008 pour la prochaine réunion du Comité Directeur. Il demande aux Membres de confirmer auprès du secrétariat que cette date leur convient.

Dépenses de voyage

ASSOCIATION	Groupe canadien de l'Union interparlementaire (UIP)
ACTIVITÉ	Réunion du Comité directeur du Groupe des douze plus
DESTINATION	Londres (Grande-Bretagne)
DATES	7 septembre 2007
DÉLÉGATION	
SÉNAT	L'honorable Donald H. Oliver, c.r.
CHAMBRE DES COMMUNES	
PERSONNEL	M. Joseph Jackson, Consultant
TRANSPORT	5 000,65 \$
HÉBERGEMENT	2 043,64 \$
HOSPITALITÉ	
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	478,22 \$
CADEAUX OFFICIELS	
DIVERS	
TOTAL	7 522,51 \$